



Glovelier, le 29 août 2019

Confiance en la justice fédérale

La justice bernoise perd le peu de crédibilité qui lui restait. Le PDC Jura soutient un recours auprès du Tribunal fédéral. Seule une juridiction non partisane est en mesure de valider un vote parfaitement démocratique.

Moutier est jurassienne. La population de la ville s'est exprimée clairement le 18 juin 2017. Les tentatives d'empêcher la Prévôté de rejoindre la République et Canton du Jura sont vaines. Les éléments retenus dans la décision du Tribunal administratif ne sont pas de nature à briser le destin jurassien de Moutier. Le PDC Jura place toute sa confiance en la justice fédérale. Elle saura confirmer ce que les institutions suisses ont déclaré le soir même du vote, soit que ce scrutin s'est déroulé dans les meilleures conditions et sous une surveillance des plus rigoureuses.

Le PDC Jura déplore la stratégie des autorités bernoises. A maintes reprises ces derniers mois une majorité de Prévôtoises et Prévôtois se sont rassemblés pour redire leur aspiration profonde à rejoindre le Jura. Sur le plan politique, l'annulation du scrutin par la Préfète du Jura bernois a reçu la meilleure des réponses dans les urnes. Directement mis en cause, Marcel Winistoerfer a été brillamment réélu. La confiance placée en son maire et en ses autorités par une majorité de la population a prouvé une nouvelle fois qu'aucune décision de justice de la part de Berne ne viendrait à bout de la détermination de la population.

Le PDC Jura se tient aux côtés de Moutier. Ce sont de nouvelles heures douloureuses pour les autonomistes de la Prévôté mais la vérité triomphera. A ce titre, le PDC Jura incite le Conseil fédéral à s'engager pleinement afin que le résultat du vote du 18 juin 2017 soit respecté.

Pascal Eschmann
Président du PDC Jura
079/600.55.02

Gauthier Corbat
Secrétaire général du PDC Jura
079/773.01.27

PDC Jura – Rue de la Préfecture 1 – 2800 Delémont - tél : 032/422.80.20 - info@pdcjura.ch - [f](#) - [t](#) - www.pdcjura.ch

